



Bulletin de  
la Fondation  
pour la  
mémoire de  
la Déportation

## Sommaire

1

Aurigny :  
typologie d'une  
déportation

11

Je sais bien  
que tout ce qui  
est allemand  
n'est pas  
automatiquement  
nazi...

15

Mémoire en  
Allemagne :  
l'exemple du  
*kommando* de  
Schwesing

16

Pédagogie et  
enseignement  
de l'Histoire



© Benoît Luc

Manez Hill, l'un des plus gros édifices construits sur l'île.

# AURIGNY : TYPOLOGIE d'une déportation

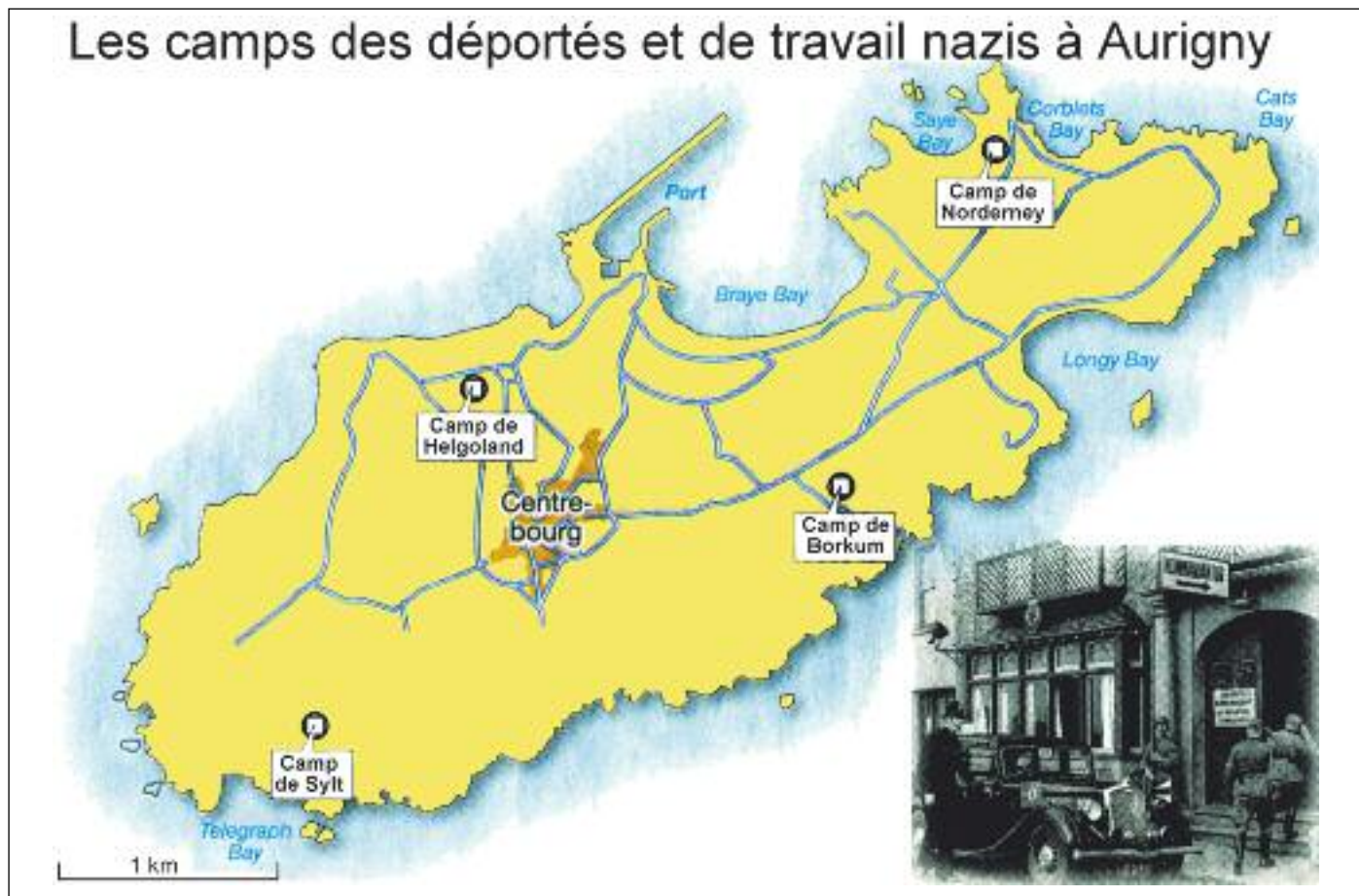
Le 2 juillet 1940, l'armée allemande s'empare de l'île anglo-normande d'Aurigny (*Alderney*), quelques jours après Jersey et Guernesey. L'occupation se fait sans combat puisque, depuis le 22 juin, l'île s'est vidée de la quasi-totalité de ses habitants qui ont gagné l'Angleterre plutôt que d'engager un combat perdu d'avance sur un territoire démilitarisé. Seule une poignée d'irréductibles, dont un fermier et des personnes trop âgées pour s'exiler demeurent sur place.

La propagande nazie saisit cette opportunité, une

fois l'île occupée, pour proclamer que l'Allemagne avait mis un pied en terre britannique, occupation de bon augure pour une future invasion de l'Angleterre. Mais après l'échec de la Bataille d'Angleterre à la fin de l'année 1940, le rôle des îles anglo-normandes est redéfini par le Reich. Dès le printemps 1941 un programme de fortifications, destiné à conserver la maîtrise de ces îles en empêchant toute tentative de retour des Britanniques, est mis au point. Il sera par la suite inclus dans un plan défensif beaucoup plus vaste dit « mur de l'Atlantique » afin, cette fois, de mettre l'ensemble

ÉTABLISSEMENT  
RECONNU  
D'UTILITÉ  
PUBLIQUE  
(décret du  
17 octobre 1990)  
PLACÉ SOUS  
LE HAUT PATRONAGE  
DU PRÉSIDENT  
DE LA RÉPUBLIQUE  
30 boulevard des  
invalides 75007 Paris  
Tél.: 01 47 05 81 50  
FAX : 01 47 05 89 50  
**Site internet**  
[www.fmd.asso.fr](http://www.fmd.asso.fr)

## Les camps des déportés et de travail nazis à Aurigny



Carte et photo :  
archives de l'Amicale  
d'Aurigny.

des côtes ouest de l'Europe à l'abri d'un éventuel débarquement. Ces programmes sont confiés à l'organisation Todt<sup>1</sup>. À Aurigny, après quelques réquisitions d'autochtones rapidement insuffisantes, les autorités se lancent par nécessité dans la recherche d'une main-d'œuvre plus nombreuse, peu coûteuse et docile.

### Composition et répartition des détenus sur l'île

La population captive à Aurigny, toutes origines confondues, atteint son effectif maximum, soit quelque 5 000 détenus, au milieu de l'année 1943, sur un territoire qui pouvait à peine faire vivre plus de 1 500 personnes. Les détenus<sup>2</sup> sont répartis entre quatre camps : Helgoland, à proximité du centre, destiné aux civils raflés sur le front de l'est pendant l'hiver 1941-1942, surtout des jeunes originaires d'Ukraine ; Norderney, au nord-est, dont la population initiale diversifiée laisse progressivement place aux déportés de France ; Sylt, au sud-ouest, essentiellement composé de détenus russes jusqu'en février 1943, période où est installée la *SS-Baubrigade I*, Kommando itinérant de Sachsenhausen puis Neuengamme, fort de 1 000 détenus et chargé de travaux de déblaiements et d'infrastructure ; enfin, Borkum, au sud-est, constitué surtout de travailleurs allemands, « volontaires », requis, ou objecteurs de conscience (Témoins de Jéhovah).

Sur l'île d'Aurigny, on recense 855 détenus provenant de France, à partir du début de 1942. À l'exception de deux Français issus du « Train des mineurs<sup>3</sup> », et affectés à la *SS-Baubrigade I*, ces

détenus sont regroupés à Norderney. Le 22 février 1942, les premiers arrivés sont 31 Espagnols réfugiés en France en février 1939, après la chute du Front catalan. Regroupés dans des camps provisoires comme Argelès-sur-Mer, Saint-Cyprien et d'autres, ils sont ensuite dirigés par les autorités françaises vers des camps bâtis, comme ceux de Gurs, Récédebou ou le Vernet. Astreints au travail au profit de la défense nationale à l'automne 1939 comme la plupart des réfugiés espagnols, ils sont mis à la disposition de l'organisation Todt après la signature de l'armistice, notamment pour les chantiers de Brest, dans le courant de l'année 1941. Finalement les autorités allemandes les envoient travailler sur l'île d'Aurigny d'où, au premier semestre 1943, ils sont réorientés vers d'autres chantiers.

*Norderney* voit arriver deux convois de Juifs, respectivement les 12 août et 11 octobre 1943. Le premier compte 325 hommes, le second 245. Pour la majorité, ils sont passés par Drancy et les camps du Loiret avant d'aboutir à Aurigny. Entre ces deux convois, on note également l'arrivée, le 9 septembre 1943, de 113 détenus issus du camp d'internement de Compiègne, dont environ les deux tiers sont des Nord-Africains.

Ces différents convois représentent un effectif d'environ 800 détenus issus de France. D'autres arriveront encore individuellement à des dates différentes, et porteront l'effectif à 855 détenus (recensés).

Deux tiers de l'effectif est français, le reste est éclaté en 27 nationalités parmi lesquels on note un

1 - Fritz Todt nommé par Hitler ministre de l'Armement le 17 mars 1940, crée l'Organisation qui porte son nom, l'«Organisation Todt», formation paramilitaire chargée de l'exécution de travaux d'équipement et de fortification en Allemagne (réseau d'autoroute) puis des fortifications du Westwall, (ou ligne Siegfried), face à la ligne Maginot, enfin de la création du mur de l'Atlantique. Todt se tue dans un accident d'avion le 8 février 1942 et Albert Speer lui succède. Toutefois son nom reste attaché jusqu'au bout à l'organisation qu'il a mise sur pied et comptera de très nombreux travailleurs étrangers de toutes origines (Europe, Afrique) et prisonniers de guerre, en particulier russes.

2 - Pantcheff a avancé la présence de quelques femmes détenues, requises aussi pour l'organisation Todt mais qui auraient été logées dans une maison du bourg « pour les soldats allemands ».

3 - Train des mineurs déportés en répression des grandes grèves de 1941 dans le Nord-Pas-de-Calais.





© Benoît Luc

Emplacement du camp de Norderney aujourd'hui.

Américain de New York et même un Chinois arrêté à Marseille<sup>4</sup> le 23 janvier 1943. Globalement la population issue de France à Aurigny est constituée d'homme d'âge mûr, sensiblement la moitié étant née avant 1900. L'analyse des catégories socioprofessionnelles fait apparaître une proportion importante d'employés du commerce, de professions libérales et de cadres, supérieure en tout état de cause à la moyenne nationale française et de façon générale à celle des déportés par mesure de répression.

Le 17 mai 1944, un nouveau convoi de 30 personnes presque toutes arrêtées en Basse-Normandie pour faits de résistance est regroupé avec les détenus provenant du camp de Compiègne. Enfin le 5 juin suivant, un dernier convoi d'une quarantaine de personnes composé à 90 % d'internés du Vernet, dont un grand nombre d'Espagnols, arrive sur l'île d'Aurigny.

#### Juifs conjoints « d'aryennes » et requis

Parmi ces 855 détenus, les déportés juifs constituent le groupe le plus important, avec 590 personnes, majoritairement « conjoints d'aryennes ».

L'habitude a été prise de désigner ces personnes comme « demi-juifs de Drancy », expression impropre puisqu'il ne s'agissait pas de « demi-juifs » au sens que voulait lui donner le statut des Juifs en raison du degré de leur ascendance « juive » dans les lois raciales de Vichy, mais de Juifs ayant épousé des non-juives.

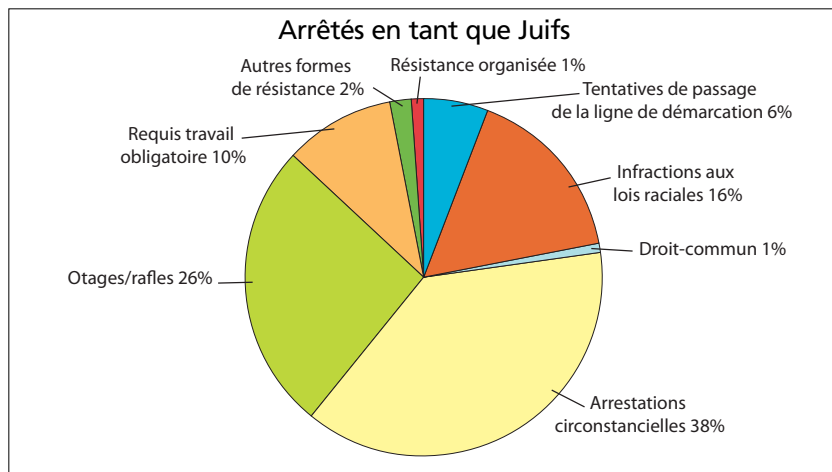
Leur sort exceptionnel pourrait provenir d'une recherche de compromis entre le gouvernement de Vichy et les autorités allemandes. Pétain a-t-il obtenu de soustraire certains ressortissants juifs français à la déportation vers Auschwitz, du fait de leur mariage avec une non-juive, souvent française ? Les autorités allemandes ont-elles

voulu faire quelques concessions pour mieux impliquer le régime de Vichy dans les grandes rafles parisiennes de l'été 1942 ? Ont-elles considéré cette population comme potentiellement négociable ? La question reste posée, d'autant que certains qui n'ont pu fournir les preuves exigées, ont été finalement rattachés à des convois d'extermination « vers l'Est » pour en compléter l'effectif. David Trat, président d'honneur de l'amicale des anciens déportés d'Aurigny, rapporte que pour faire valoir une situation de conjoint de non-juive il fallait que le mari présente les certificats de baptême des grands-parents de l'épouse, « ce qui en ces temps affreux, ne fut pas une mince affaire ». Toujours est-il que ces hommes ont constitué une catégorie particulière à Drancy, dite catégorie A (théoriquement non-déportable).

En définitive la « guerre totale » pratiquée par le Reich depuis plusieurs mois et le peu de poids des autorités de Vichy fin 1942 avec l'occupation de la zone sud, eurent pour conséquence la décision allemande de déporter ces Juifs vers Aurigny, à l'été 1943. Le changement de direction à la tête du camp de Drancy — Brunner remplace Röthke le 2 juillet 1943 — coïncide d'ailleurs avec une intensification générale des déportations, dont celle de main-d'œuvre esclave vers l'île d'Aurigny. C'est également à cette période qu'un détachement SS issu du camp de Neuengamme arrive à Aurigny pour prendre la direction du camp de Norderney sous l'autorité de deux SS Adam Adler et Heinrich Evers.

Les Juifs d'Aurigny ne sont toutefois pas tous « conjoints d'aryennes ». Environ 10 % sont de jeunes juifs requis dans le cadre du Service du Travail Obligatoire, en réalité arrêtés et déportés à Aurigny. Ces personnes ont été convoquées quelques jours avant le départ du second convoi de Juifs en octobre 1943. Il est possible que les

4 - Sur la rafle du Vieux Port à Marseille, voir *Mémoire Vivante* n°45 pp 9 et 10, consultable sur le site internet de la Fondation ([www.fmd.asso.fr](http://www.fmd.asso.fr)) onglets *Mémoire Vivante* puis *derniers numéros*.



Allemands aient voulu rajeunir l'effectif des déportés afin de fournir une force de travail plus efficace, la population des Juifs d'Aurigny étant constituée, comme il l'a été dit plus haut, d'hommes d'âge mûr. Contrairement aux autres Juifs, ces requis ne sont pas passés par des camps de transit. Ils sont envoyés aussitôt après leur arrestation vers le Cotentin, puis de là à Aurigny. Convoqués soit en région parisienne, soit plus à l'est de la France, ils sont acheminés par train, leur ordre de convocation faisant office de titre de transport jusqu'à Cherbourg. Arrivés sur place, ils sont regroupés à la caserne Dixmude à Querqueville, d'où ils sont mêlés aux Juifs arrivés de Drancy et déjà arrivés dans la région cherbourgeoise.

#### Circonstances et arrestations

Pour plus du tiers, les Juifs d'Aurigny sont arrêtés isolément, parfois à l'improviste lors de simples contrôles d'identité dans la rue, révélant alors leur qualité de juif. Un peu plus du quart est arrêté lors de rafles ou de prises d'otages, survenues notamment en région parisienne les 14 mai, 20 août et 12 décembre 1941. D'autres sont arrêtés pour non-apposition de la mention « Juif » sur la carte d'identité etc. Ces « infractions à la loi » constatées assez fréquemment chez les « conjoints d'aryennes » (16 % de l'effectif recensé à Aurigny) résultent probablement de ce que ces personnes se sentaient sans doute moins concernées par les mesures antijuives, puisqu'ils s'étaient placés d'eux-mêmes « en dehors de la communauté

juive» du fait de leur union avec une non-juive. Enfin, environ 7 % des déportés se retrouvent là pour avoir tenté de franchir une frontière interdite, notamment en 1942 la ligne de démarcation, au moment où la législation antisémite se durcit. Enfin, quelques-uns sont arrêtés pour faits de résistance.

#### Détenus arrêtés pour d'autres raisons que le fait d'être Juif

Les arrestations de répression (c'est-à-dire pour d'autres raisons que le fait d'être Juif) concernent 265 déportés, de provenance diverse. Un tiers sont des résistants appartenant à la résistance organisée (10 %) ou opérant en dehors d'organisation résistante proprement dite (27 %). Parmi ces derniers, la moitié est arrêtée en Basse-Normandie dans les derniers mois de l'occupation. Ainsi, l'abbé Lemoine, curé de Beaumont-en-Auge dans le Calvados, est arrêté en avril 1944. Il dissimulait des réfractaires et leur fournissait de faux papiers, avec le concours de l'instituteur du village, Serge Perronnel, et du maire de la commune voisine de Saint-Étienne-la-Thillaye, Étienne Langin. Ces trois personnes, incarcérées après leur arrestation à la prison de Caen jusqu'au début du mois de mai, passent brièvement par celle de Cherbourg avant leur transfert sur l'île d'Aurigny le 17 mai 1944.

Un autre tiers des déportés non-juifs d'Aurigny est constitué de personnes rafles ou prises en otage lors de diverses opérations. Le gros de l'effectif provient de la rafle du Vieux Port déclenchée le 23 janvier 1943 à Marseille. Ils représentent le tiers du convoi issu de Compiègne du 9 septembre 1943. On trouve également des réfugiés espagnols envoyés dans le premier et le dernier convoi vers l'île Aurigny (16 %). Une dizaine de détenus de droit commun se trouvent également englobés dans l'effectif. Enfin quelques détenus ont été arrêtés pour tentative de passage de la frontière espagnole, alors qu'ils cherchaient à gagner l'Angleterre ou l'Afrique du Nord pour reprendre le combat.

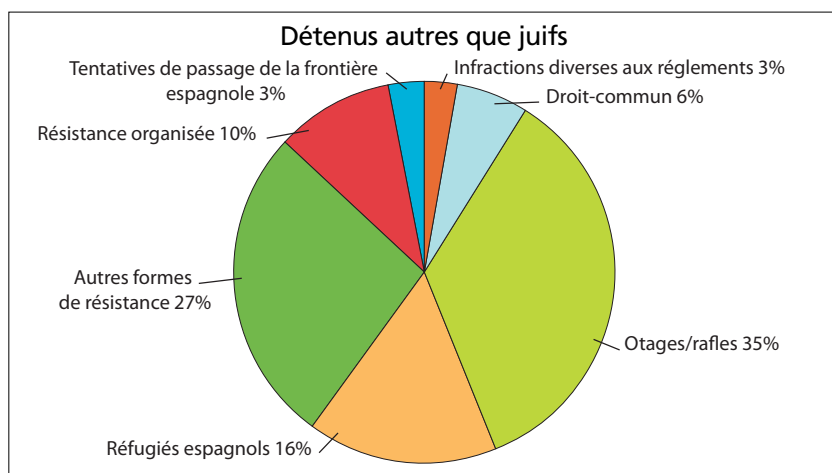
#### Le transfert sur l'île

Les Juifs « conjoints d'aryennes » de Drancy sont dirigés début juillet 1943 vers la région cherbourgeoise. Incarcérés à la caserne Dixmude de Querqueville, ils sont affectés aux chantiers côtiers des fortifications allemandes. Pendant cette période, on note une quinzaine d'évasions. Le reste est acheminé vers Aurigny en deux vagues, les 12 août et 11 octobre 1943.

Dans l'intervalle arrivent des détenus provenant du camp de Compiègne-Royallieu, initialement regroupés à Cherbourg entre le 6 et le 9 septembre, puis transférés sur l'île le 9 septembre. Ces deux populations ne se rencontrent pas dans le Cotentin.

#### Aurigny-Alderney

L'arrivée à Aurigny s'effectue dans l'obscurité, pour des raisons de sécurité et de discrétion. Après





© Benoît Luc

la nuit passée à fond de cale, les détenus sont livrés sur les quais à des hommes en armes. Boris Maniloff se souvient de cet accueil « à bras ouverts, avec les crosses en l'air, sur les quais. On nous a conduits jusqu'au camp avec des soldats de chaque côté qui tapaient avec les crosses sur la tête comme des bestiaux qu'on conduit vers les abattoirs, exactement pareil ». Une fois fouillés et délestés des objets de valeur qu'ils pouvaient encore posséder, les détenus sont rapidement mis au travail.

Les SS n'ont autorité que dans l'enceinte du camp de Norderney lui-même. Ce sont les responsables locaux de l'organisation Todt qui viennent chercher la main-d'œuvre nécessaire. Après un appel nominatif, commence l'attente. Une heure, parfois deux. Puis les différents groupes rejoignent leur chantier. Il faut parfois traverser l'île d'un bout à l'autre pour atteindre le lieu de travail. À la sortie du camp, les détenus se voient peindre une bande blanche de chaque côté du pantalon comme signe distinctif, les détenus de Norderney ne portant pas « le rayé » bien connu des déportés. Seuls les détenus de la *SS-Baubrigade* arrivés de Neuengamme et Sachsenhausen en sont vêtus.

Pour l'essentiel, le travail consiste à couler du béton pour construire de nouveaux blockhaus. Sur place, l'attitude des « surveillants Todt » à l'égard des détenus est variable. Certains sont surtout soucieux de réussir la mission de fortification du littoral qui leur est assignée, d'autres ayant bien assimilé les théories nazies, considèrent les détenus comme des sous-hommes. Ainsi Henri Bloch rapporte : « certains sont corrects, très corrects même, mais d'autres déchaînés, se livrent à des voies de fait surtout quand ils ont trop bu ». Henri

Blaustein se souvient d'avoir « été sauvagement frappé à coups de pelle sur la tête par un contremaître du chantier ».

Après 12 à 15 heures de travail, la journée n'est pas terminée. Une fois de retour au camp, certains détenus sont chargés de corvées en tout genre, toujours plus importantes pour les juifs. Les premiers ont dû bâtir une baraque sanitaire avec une seule douche qui a néanmoins permis un semblant d'hygiène et évité certaines maladies. Les juifs sont répartis en huit baraques isolées des autres par du barbelé. Les détenus de Compiègne sont logés dans deux autres baraques, distinctes.

Puces et poux ne tardent pas à proliférer, et le typhus fait son apparition. Henri Bloch raconte : « maintes fois j'en ai eu une quarantaine à mon tableau de chasse dans la couverture ». D'autres nuisibles fréquentent les lieux, comme les rats toujours à l'affût de la moindre nourriture sans surveillance.

Les maladies sont principalement liées à l'insuffisance alimentaire et à l'état d'épuisement des organismes soumis à des efforts physiques importants auxquels ils n'étaient pas habitués. Les critères d'accès fixés par le *Frontführer* pour accéder à l'infirmerie imposent d'avoir une forte fièvre. Toute autre raison est exclue. La baraque dite « infirmerie » pouvait recevoir environ 4 % de l'effectif. Les malades manquaient cependant d'à peu près tout. Yvan Dreyfus, médecin du camp, affirme que la baraque permettait tout juste « aux détenus physiquement épuisés d'avoir vingt-quatre heures de repos ».

Au camp les deux SS se répartissent les tâches. Heinrich Evers reçoit ses ordres d'Adam Adler, et

Mur antichar sur Longis-Bay.

des soldats de chaque côté (...) tapaient avec les crosses, sur la tête comme des bestiaux qu'on conduit vers les abattoirs.





Adam Adler et Heinrich Evers in « Réclusion à temps pour les bourreaux nazis d'Aurigny mais pas d'interdiction de séjour ».

*Libération*,  
du 22 novembre 1949.

Adam Adler et Heinrich Evers in « Les deux SS chefs du camp d'Aurigny s'en tirent avec une peine ridicule ».

*Franc-Tireur*,  
22 novembre 1949.

sera à l'origine de la plupart des coups et brutalités envers les détenus. C'est ce qui ressort du procès des deux responsables de Norderney à Metz, en novembre 1949. Parmi les brutalités signalées, on note trois côtes fracturées à un Chinois qui a uriné dans une boîte en fer, six dents cassées pour un salut militaire jugé inopportun de la part d'un détenu, 50 coups de matraques pour une suspicion de vol... Maurice Azoulay rapporte au procès que « *les faits sont extrêmement nombreux. Il m'en revient quelques-uns à l'esprit et je crois qu'il est superflu de les indiquer tous, même s'ils me reviennent tous à la mémoire* ».

Lors du procès de Metz un autre méfait soulevé concerne le détournement des colis. Les détenus avaient en théorie le droit de recevoir des colis de leur famille. Ces derniers toutefois arrivaient rarement à leur destinataire. Des détournements furent constatés à partir de Cherbourg et surtout à Aurigny, où certaines denrées sont carrément détournées vers le Casino au profit des soldats allemands. Des confiscations et des destructions de courriers sont fréquentes : L'ensemble de ces actes est chiffré par l'accusation à près de 3 800 colis en moins d'un an lors du procès.

Un autre point largement discuté au procès concerne le tunnel (cf photo de la page 7) qui était sensé relier *Norderney* à la plage. Les Allemands décidèrent de le boucher côté mer et de procéder à de soi-disant « exercices d'alerte » début 1944. Lors de leur procès, les deux SS expliquèrent que ce tunnel avait pour but de « protéger les détenus en cas de bombardement ». Mais le faible encaissement de ce dernier et le fait qu'une mitrailleuse soit dirigée vers l'entrée du tunnel, c'est-à-dire vers les détenus, rendent cette version peu crédible. L'interprète du camp, Armand Storper, a affirmé au cours du procès avoir entendu lors de la soirée du nouvel an 1944, Adam Adler évoquer ce tunnel comme moyen d'extermination des détenus,

notamment en cas de débarquement ennemi. Deux jours plus tard, comme par hasard, le premier « exercice d'alerte » était organisé.

### Évacuations et libération

L'évacuation des Juifs est fixée par les Allemands au 7 mai 1944. Avant cette date, deux rapatriements sanitaires exceptionnels avaient pu avoir lieu, respectivement les 15 janvier et 29 mars en faveur de 150 détenus, dirigés sur Paris. L'Union Générale des Israélites de France (UGIF) avait obtenu des Allemands que ces évacués soient hospitalisés à l'Hôpital Rothschild. Ces évacuations ont été rendues possible par l'intervention d'un médecin de la *Kriegsmarine* et ont permis d'évacuer les détenus les plus épuisés. Ce médecin dont le nom est inconnu mais dont les actes sont souvent rapportés, est également à l'origine d'une enquête sur les conditions alimentaires des déportés de *Norderney*, qui déboucha sur une amélioration de la nourriture à partir de mars 1944.

Le 7 mai 1944, les 440 déportés juifs restants sont acheminés vers les camps du Boulonnais, et y sont à nouveau astreints à des travaux de fortification. Ils passent l'été là avant d'être à nouveau évacués vers l'est début septembre (voir carte annexe II). La désorganisation qui fait suite au débarquement des Alliés, l'opération *Overlord*, est propice aux évasions lors du transport et de l'internement dans des camps comme ceux de Dannes, Boulogne ou Hardelot. Les détenus non évadés sont finalement sauvés grâce à l'action de la Résistance belge qui parvient, le 4 septembre à Dixmude, à stopper le train et libérer les derniers détenus.

Le camp de Norderney ne compte plus que les détenus issus du camp de Compiègne, rejoints par des détenus arrêtés en Basse-Normandie le 17 mai 1944, soit dix jours après l'évacuation des Juifs. Ce convoi ainsi que celui du 5 juin, bénéficient des conditions alimentaires améliorées, ce qui fait dire



Pèlerinage à l'entrée  
du tunnel en 1984.

© Amicale d'Aurigny

à l'abbé Lemoine que « *le menu ne varie guère mais il est d'assez bonne qualité* ». Seul l'ouvrage du curé de Beaumont-en-Auge nous renseigne sur les conditions de ce passage sur l'île. Les détenus sont affectés au même travail que leurs prédécesseurs. Cependant, leur évacuation est décidée face à l'avance alliée et surtout en raison de la prise de Cherbourg, qui coupe les relations avec l'île. Le 25 juin 1944, les déportés des quatre camps d'Aurigny sont dirigés vers Guernesey, Jersey, puis Saint-Malo, qu'ils atteignent le 1<sup>er</sup> juillet. Les opérations militaires en cours et les bombardements alliés, obligent le convoi à faire un détour important pour gagner Paris, passant par Rennes, Nantes, Angers, Moulins et Mâcon avant d'arriver à Paris via Dijon (voir carte annexe 3) ! Les détenus retrouvent la liberté au cours de l'été 1944 au moment de la libération de la capitale. Seuls les détenus appartenant à la *SS-Baubrigade 1* (rattachée au camp de Neuengamme), se retrouvent à nouveau en Allemagne et ne recouvrent la liberté qu'à la fin de la guerre, en mai 1945.

### La Mémoire des déportés d'Aurigny

Malgré la réalité indéniable de la déportation sur l'île d'Aurigny, la reconnaissance officielle n'en a pas été simple après guerre, du fait de l'imbrication de deux finalités, celle des chantiers Todt d'une part, celle de camp de concentration d'autre part. Seuls les Juifs d'Aurigny, en raison de leur effectif et de leur communauté de destin, auront suffisamment de poids pour constituer une amicale dès le 10 août 1945. Cette association va militer afin d'obtenir la reconnaissance de *Norderney* comme lieu de déportation et camp de concentration. Une difficulté tenait à la géographie de ce camp, unique dans la représentation de la répression nazie. Ensuite, le, exception des détenus de la *SS-Baubrigade*, de mortalité officiel sur place (« seulement » quatre pour les déportés de France) empêche

toute comparaison avec les autres déportations. Enfin, la libération des déportés d'Aurigny pose problème puisqu'ils sont tous libérés en septembre 1944. Ils sont donc tenus à l'écart des reconnaissances et compensations pécuniaires associées, accordées aux déportés d'Allemagne et des camps de l'Est, puisque non détenus sur le territoire du Reich, ni en France, et libérés le 1<sup>er</sup> mars 1945.

Les combats juridiques et les démarches administratives entrepris par l'Amicale, avec à sa tête le dynamique maître Azoulay, avocat au Barreau de Paris, vont permettre l'acceptation progressive de l'existence d'un camp de concentration-déportation à Aurigny. En avril 1948, l'administration française se base sur l'arrivée des Juifs pour faire débiter la période dite de déportation, ce qui a pour conséquence d'exclure les premiers déportés de France. Les Espagnols présents sur l'île avant août 1943 n'ont obtenu que très rarement le titre de déporté. À l'inverse, l'administration fait durer la période de déportation jusqu'au démantèlement des camps de l'île, le 25 juin 1944, alors que les Juifs avaient quitté l'île depuis le 7 mai et que les deux chefs SS avaient rejoint Cherbourg le 4 juin, laissant la conduite du camp à des détachements de l'Organisation Todt. Les internés de Basse-Normandie et les Espagnols des deux convois tardifs ont pu obtenir le titre de déporté politique, bien qu'ils n'aient pas été présents plus de trois mois sur place, comme l'exigeait la loi.

Parallèlement, l'Amicale a cherché à entretenir la mémoire des déportés d'Aurigny en organisant des commémorations et des pèlerinages et en s'attachant le soutien de nombreuses amicales des autres camps. Ces Juifs, déportés pour répondre à un besoin de main-d'œuvre, ont longtemps été exclus du champ reconnu de la déportation. Ceux d'Aurigny ne sont pas intégrés dans l'étude sur la déportation des Juifs de France de Serge Klarsfeld qui mentionne leur existence, au mois de juillet

Mémorial  
Hammond

Il aura fallu attendre près de 60 ans pour que cette déportation, si singulière, trouve enfin sa place normale au sein de la déportation de France

1943, en évoquant les *sorties de Drancy de « conjoints d'aryennes » vers l'île d'Aurigny, pour travaux forcés*, sans préciser les dates de ces envois. Pour lui, ces hommes n'entrent pas dans le cadre des études consacrées à la « solution finale ». Leur mention dans le *Livre-Mémorial* de la Fondation pour la mémoire de la Déportation a fait l'objet de débats au sein de ses instances (Conseil Scientifique et Conseil d'Administration) puisqu'il s'agissait avant tout d'y faire figurer les déportés de France arrêtés par mesure de répression, définition qui ne s'appliquait pas aux déportés juifs d'Aurigny. Cette décision a répondu finalement au souci de la Fondation de ne laisser aucun déporté dans l'ombre.

Il aura fallu attendre près de 60 ans pour que cette

déportation, si singulière, trouve enfin sa place normale au sein de la déportation de France. ●

**Benoît Luc<sup>6</sup>**

6 - Benoît LUC est étudiant en histoire à l'université de Caen Basse-Normandie. Il a soutenu en octobre 2008 un mémoire de Master 1 intitulé *Les déportés de France internés sur l'île anglo-normande d'Aurigny* (mention Très bien). Cet article en constitue la synthèse. Il prépare actuellement un Master 2 consacré aux « personnalités-otages » ou « internés d'honneur » déportés de France vers le Reich. Pour le contacter : fmdcaen@yahoo.fr ou ben2086@hotmail.fr (tél. : 02.31.38.45.60).

Le présent dossier complète celui diffusé dans *Mémoire Vivante 50*. Il apporte un regard plus détaillé sur la déportation issue de France

### Sources bibliographiques et documentaires

CENTRE DE DOCUMENTATION JUIVE CONTEMPORAINE, *Les Juifs sous l'Occupation, recueil des textes officiels français et allemands 1940/1945*, rééd. *Les Fils et Filles des Déportés Juifs de France*, Paris, 1982, 192 p.

FONDATION POUR LA MÉMOIRE DE LA DÉPORTATION, *Le Livre-Mémorial*, Paris, Éditions Tirésias, 2004

KASPI André, *Les Juifs pendant l'Occupation*, Paris, Seuil, 1991, 427 p.

KLARSFELD Serge, *Le calendrier de la persécution des Juifs en France, 1940-1944*, *Les Fils et Filles des Déportés Juifs de France*, Paris, 1993, 1264 p.

LEMOINE Eugène, *Au Bagne...le Curé ! ou l'Odyssée d'un curé normand déporté à l'île d'Aurigny en 1944 terre anglo-normande devenue bagne nazi*, Presses de l'imprimerie régionale, Caen, 1988, 188 p.

LUC Benoît, *Les déportés de France internés sur l'île d'Aurigny*, Mémoire de M1, sous la direction du Professeur Jean Quellien, Université de Caen Basse-Normandie, 2008, 250 p.

PANTCHEFF major T.X.H, *Alderney, fortress island*, Chichester, Phillimore, 1981, 80 p.

TRAT David, *Aurigny camp de déportation nazi dans l'île anglo-normande d'Aurigny-Alderney occupée*, Amicale des Anciens Déportés à l'île anglo-normande d'Aurigny, 14 p.

VIGLA Jean-Louis, *Histoire d'un camp nazi, l'île d'Aurigny (Alderney)*, Sutton, Wiltshire, 2002, 95 p



## Annexe 1 : Les principaux départs vers l'île d'Aurigny<sup>1</sup>

Date du convoi de déportation	Effectifs	Répartition sur le total des déportés (%)	Spécificités
22/02/1942	31	4 %	Républicains espagnols
12/08/1943	325	39 %	Premier convoi de Juifs
09/09/1943	113	14 %	Convoi de déportés venant de Compiègne
11/10/1943	245	29 %	Second convoi de Juifs
17/05/1944	30	3 %	Convoi des « Bas-Normands »
05/06/1944	40	5 %	Dernier convoi comprenant d'anciens internés du Vernet, majoritairement des Espagnols
Autres dates	50	6 %	Déportés arrivés à d'autres dates
<b>Total</b>	<b>834</b>	<b>100,00 %</b>	

1 - Cette étude est réalisée sur 834 déportés dont nous connaissons la date de déportation. Ne sont donc pas prises en compte ici les 15 personnes qui se sont évadées à Querqueville avant le départ des convois, mais qui étaient engagées dans le processus de déportation vers l'île d'Aurigny.

## Annexe 2 : Évacuation des déportés juifs d'Aurigny le 7 mai 1944 vers les camps du Boulonnais

## Annexe 3 : Évacuation de l'île d'Aurigny du 25 juin 1944



## Annexe 4 : Témoignages

### Un parcours de jeune juif requis

« Nous avons été convoqués avec une dizaine d'autres à Épinal en août 1943. Nous avons été regroupés par des civils armés qui nous ont conduits à Querqueville via Paris. Je portais encore l'étoile juive à Paris. Pendant l'arrêt sur Paris, nous sommes allés nous rafraîchir dans un bistrot avec nos gardes. Arrivés en gare de Cherbourg, nous avons été pris en charge par de jeunes miliciens emplis de propagande "du mur de l'Atlantique qui nous protège de la plutocratie américaine". Nous

avons été enfermés dans un baraquement cadencé dans lequel nous n'avons eu ni à boire ni à manger. Puis, le lendemain nous avons été dirigés à Querqueville dans un camp gardé par des Allemands. Le Lagerführer était autrichien. Dans ce camp se trouvaient déjà d'autres Juifs venus de Drancy. »

Théodore Haenel  
(entretien réalisé par Benoît Luc à Colmar le 9 mai 2008).

Déjà, nous savions que nous allions être déportés dans une île disciplinaire. Puis, nous fûmes descendus, la nuit, dans une cale de bateau, à coups de crosse, avec des injures et les cris traditionnels (...)

### **Le transfert sur l'île d'Aurigny**

« Déjà, nous savions que nous allions être déportés dans une île disciplinaire. Puis, nous fûmes descendus, la nuit, dans une cale de bateau, à coups de crosse, avec des injures et les cris traditionnels de "Schnell, weg, heraus !". Les soldats crachaient du pont dans la cale où nous étions : nous sommes restés ainsi 24h, sans que le bateau quitte le port (...). Ce bateau était un bateau de guerre hollandais, le Tyriada. »

Henri Uzan

(témoignage procès, archives de l'Amicale)

### **L'arrivée à Norderney**

« Le lendemain matin, à six heures, on nous a réveillé. On nous a dit, il faudra vous mettre tout nus, gardez juste le pantalon et laissez toutes vos affaires sur la place pour les examiner. Il faisait un soleil de plomb. Nous sommes restés toute la journée sous le soleil. On ne pouvait pas bouger car il y en a un qui a bougé pour aller chercher un mouchoir et le monsieur qui s'appelle Adler est sorti du rang et l'a battu comme un chien, parce qu'il allait chercher un mouchoir dans sa poche. Nous sommes restés ainsi toute la journée. Personnellement, le lendemain matin, et pendant cinq jours, je suis resté sans connaissance. J'avais attrapé un coup de soleil, je ne pouvais ni bouger ni manger, rien, pendant cinq jours. Le docteur Dreyfus est venu me soigner. »

Boris Maniloff

(témoignage procès, archives de l'Amicale)

### **L'arrivée à Norderney (2)**

« A notre arrivée au camp, nous avons d'abord été déshabillés et le torse nu dans la cour, en plein soleil : cela a duré toute la journée et a provoqué (parce qu'il y avait parmi nous des personnes âgées : il y avait un vieillard de 70 ans) quelques insulations, mais passons...

On nous a pris la plupart de nos affaires. Nous sommes passés devant chacun et on nous a laissé simplement des vêtements soi-disant de travail, tout le reste des bagages que nous avions avec nous a été pris.

Mais je dois reconnaître qu'au bout d'un mois, une partie de ces bagages nous a été rendue. Évidemment, il y avait eu quelques disparitions...

On nous a pris également nos montres et tous les objets de valeur que nous avions. Je dois reconnaître également qu'au bout de deux mois, une partie des montres a été rendue de manière aléatoire. »

Jean Bloch

(témoignage procès, archives de l'Amicale)

### **Le travail**

« Les groupes partent, l'un après l'autre et constituent une longue colonne qui se fragmente aux différents carrefours pour rejoindre leurs chantiers, certains ont jusqu'à 6 kilomètres à faire pour y arri-

ver, très peu de camarades travaillent à proximité du camp, le vent souffle violemment et rend très souvent la marche très pénible.

Presque tout le monde travaille en plein air, il faut, comme à Cherbourg couler du béton, et ce travail doit se faire sans discontinuer, creuser des tranchées, les combler et les refaire quand ces Messieurs se sont trompés, recharger les routes ou les élargir, repeindre les baraques avec de la peinture sous pression, le vent renvoie alors les gouttelettes de peinture sur les peintres qui prennent alors la couleur des baraques peintes. D'autres s'occupent de menuiserie, d'électricité, de peinture dans les blockhaus... »

Henri Bloch (archives de l'Amicale)

### **La nourriture**

« La nourriture fut très très insuffisante : le matin, tisane ou pseudo-café, le midi quelques nouilles et beaucoup d'eau, le soir une rondelle de saucisson, un peu de fromage ou de confiture. Au début la ration de pain était de un quart, soit 350 grammes ce qui était notoirement insuffisant, ensuite, une boule à deux, une boule à trois et finalement, de moins en moins. Le régime alimentaire est d'autant plus insuffisant que les hommes sont appelés, en général, à fournir un travail très dur. »

Rapport de l'Amicale du 15 avril 1946  
(archives de l'Amicale)

### **L'hygiène**

« Nous disposions que de peu de temps pour faire notre toilette, mais nous avons généralement de l'eau chaude et de l'eau froide, sauf quand on manquait de charbon ou en cas de réparation, les plus courageux faisaient leur toilette le matin avant le départ, on était moins nombreux. Il fallait aussi laver le linge, car il nous était interdit de le donner aux blanchisseuses réservées aux O.T et aux requis.

La salle de douche ne comportait qu'une seule pomme en état de service, mais l'eau était généralement très chaude, nous étions simultanément jusqu'à douze ou quinze et les vêtements étaient accrochés un peu partout avec risque d'attraper des poux, on passait successivement à la douche d'abord pour se savonner, ensuite pour se rincer et alors on était entassé les uns contre les autres, ce qui n'était pas très agréable car beaucoup avaient des plaies sur toutes les parties du corps. »

Henri Bloch

(témoignages du procès, archives de l'Amicale)

### **Les punitions**

« J'ai vu Evers infliger une punition, particulièrement pénible, je crois, à un nommé Galembert, punition qui consistait à faire des genuflexions pendant un quart d'heure ou une demi-heure, je ne me rappelle pas, et lorsque le malheureux, à bout de souffle, tentait de se redresser, il était rejeté à terre



par des Polonais, si je me rappelle bien, qui étaient alors sous les ordres d'Evers.  
(...) J'ai su qu'il avait cassé un escabeau sur la tête d'un jeune camarade. J'ai su qu'il avait cassé une louche sur la tête d'un cuisinier. »

Maurice Azoulay  
(témoignage procès, archives de l'Amicale)

### Les colis

« Dans la nuit du 24 décembre 1943, c'est-à-dire la nuit de Noël, M. Evers arrive à 11 heures du soir avec un volumineux paquet de lettres, et dit : "Messieurs, voici des lettres de vos familles pour vous, voici ce que j'en fais !..." il a ouvert le poêle et il les a jetées dans le feu. Ce n'est pas un crime, évidemment, mais enfin c'est une illustration de la méthode d'abrutissement perfectionnée de ces messieurs ».

Léon Kartun  
(témoignage procès, archives de l'Amicale)

### Les rapatriements sanitaires

« S'il n'y avait pas eu un médecin allemand, dans l'île d'Aurigny, qui n'était pas un SS, qui n'était pas un nazi, qui était un confrère, un lieutenant de la Kriegsmarine, un vieux médecin de réserve allemand, qui a compris les sentiments confraternels

que je lui ai soumis, il y aurait certainement quelques centaines de morts. Mais il a nous a permis de rapatrier les grands traumatisés, les grands blessés. »

Henri Uzan  
(témoignage procès, archives de l'Amicale)

### L'évasion de David Trat

« Je me poste à la lucarne et j'ai la chance de voir et d'appeler, dans un souffle, un cheminot qui passait à proximité : pas besoin de longues explications : je me retrouve bientôt en possession d'un marteau, d'un burin et d'une scie égoïne (...). Jo, beaucoup plus efficace que moi, réussit à pratiquer une ouverture dans le plancher du wagon suffisante pour passer, au prix de plusieurs heures de travail (...). Dès le redémarrage du train à Saint-Pierre-du-Vauvray, je me laisse glisser dans le trou, mes pieds touchent le sol, quelques pas de course, je lâche le rebord du trou et je me retrouve à plat ventre sur la voie, sur les traverses entre les roues qui défilent dans le vacarme à droite et à gauche, le tout en quelques secondes. »

David Trat  
(Aurigny camp de déportation nazi dans l'île anglo-normande d'Aurigny-Alderney occupée).

(...) je lâche le rebord du trou et je me retrouve à plat ventre sur la voie, sur les traverses entre les roues qui défilent dans le vacarme à droite et à gauche, le tout en quelques secondes

---

« Je sais bien que tout ce qui est allemand n'est pas automatiquement nazi<sup>1</sup>... »

Nous publions ci-dessous in extenso une étude effectuée par un jeune historien allemand né en Allemagne de l'Est qui a participé aux travaux de la cellule de chercheurs de Caen dans le cadre des échanges Erasmus et s'est intéressé plus particulièrement à la perception qu'ont les Français, anciennes victimes du nazisme, de l'Allemagne et des Allemands. Henning FAUSER a en outre participé au dernier séminaire de mémoire organisé par la Fondation pour la mémoire de la Déportation à Rothau en Alsace.

Lorsque d'anciens déportés témoignent devant des jeunes, une question leur est presque toujours posée : « Avez-vous pardonné aux Allemands ? » ou formulée autrement : « Éprouvez-vous de la haine envers l'Allemagne et les Allemands ? ». Pour de jeunes Allemands, cette question est d'autant plus cruciale qu'elle relève moins d'une curiosité historique que d'une quête d'identité personnelle.

Les réflexions présentées dans cet article sont le fruit de nos recherches concernant l'image de l'Allemagne chez les anciens déportés français. Quelles perceptions de l'Allemagne et des Allemands portent-ils en eux ? Comment ces victimes du régime nazi perçoivent-elles ceux qui les considèrent comme des « sous-hommes », ou qui fermaient les yeux devant les crimes qu'on commettait contre elles ? Quelle est leur attitude vis-à-vis des générations nées après la guerre dont

1 - Roger COUPECHOUX, *La nuit de Walpurgis. Avoir vingt ans à Langenstein*, Paris, L'Harmattan, 2004, p. 108.

L'Allemagne et les Allemands sont entrés, souvent violemment, dans la vie de ces hommes, laissant des traces indélébiles dans leur mémoire.

font partie des Allemands qui s'efforcent de réparer les infamies commises contre eux, tandis que celles-ci sont minimisées ou même déniées ouvertement par d'autres ?

L'Allemagne et les Allemands sont entrés, souvent violemment, dans la vie de ces hommes<sup>2</sup>, laissant des traces indélébiles dans leur mémoire qu'ils ont exprimées plus tard dans des témoignages, des biographies ou des entretiens. Dans notre travail, le développement des images de l'Allemagne chez les déportés français a été envisagé à cinq étapes de leur vie : leur enfance et jeunesse pendant l'entre-deux-guerres, l'Occupation et leur déportation, la période suivant leur retour en France, l'époque des deux Allemagnes et, finalement, celle qui débute avec la chute du Mur de Berlin. Si le terme « images » est employé ici au pluriel, c'est qu'il n'existe pas UNE image de l'Allemagne chez les anciens détenus, mais que chacun de ces hommes a son image propre qui s'est développée au fur et à mesure de sa vie, en fonction des expériences vécues avec des Allemands.

### L'enfance et la jeunesse

La Grande Guerre a marqué de son ombre les premières années de la vie de ces hommes. Bien que nés après 1918<sup>3</sup>, ils ont été fortement influencés dans leur perception du voisin d'outre-Rhin par son retentissement. Ce sont tout d'abord les pères, dont presque tous ont fait la guerre, qui parlent à leurs fils de ce conflit terrible. Les souvenirs des membres de la famille ayant connu la guerre et l'occupation allemande du nord-est de la France ont un impact identique. L'image de l'Allemagne « des agresseurs, des destructeurs et des brutes » transmise dans ce contexte, s'exprime au travers la désignation du « Boche ». La réaction suivante illustre cet état d'esprit : ... *nos voisins Allemands, le terme péjoratif les Boches étant plus couramment employé, jouissaient d'une réputation détestable. Ne nous avaient-ils pas volés en 1870 l'Alsace et la Lorraine ? Dans les territoires envahis du Nord de la France, lors des deux guerres, celle de 1870 et celle de 14, la soldatesque avait violé les femmes et coupé les mains des enfants*<sup>4</sup>.

L'observation d'un autre déporté va à l'encontre de ces propos qui correspondent cependant à une perception des Allemands très répandue à l'époque : *Mon père n'a jamais employé le mot, courant et très péjoratif, « Boche » pour désigner les Allemands. Le stéréotype le plus répandu, concernant les Allemands, était la reconnaissance de leur discipline, associée à leur manque d'initiative. Les accusations de brutalité et de barbarie étaient présentes dans les propos nationalistes mais elles paraissaient manquer de sérieux à beaucoup de garçons de mon âge.*

En outre, l'école et les médias — avec l'arrivée de la radio et des actualités cinématographiques — exercent une certaine influence sur l'image de l'Allemagne, sans oublier la politique nazie à

partir de 1933. Mais rares sont ceux qui ont croisé des Allemands avant le début de la guerre.

### L'Occupation et la déportation

Le contact direct avec les « Fritz » devient presque incontournable après la défaite de 1940. Dans la zone occupée, les forces d'occupation sont présentes dans la vie publique (parades et concerts, drapeaux arborant la croix gammée, panneaux indicateurs en langue allemande) ainsi que dans la vie privée (occupation de maisons). « *L'invasion de notre terre par l'administration nazie* » est un autre effet de l'Occupation, selon les mots d'un ancien détenu de Langenstein qui fait allusion aux tracasseries administratives et à la réquisition de produits industriels et alimentaires. Ainsi, la dénomination « doryphores » et le fameux « ersatz » sont souvent mentionnés par les anciens déportés pour cette période.

Dans ce contexte d'exploitation de la France, il ne faut pas oublier celle de la main-d'œuvre, le Service du Travail Obligatoire (STO) a concerné la plupart des hommes interrogés. Alors que certains partent travailler dans le Reich — quelques-uns y seront arrêtés plus tard —, d'autres gagnent les maquis ou tentent de rejoindre les Forces Françaises Libres (FFL) en Afrique du Nord au risque d'être arrêtés. Dans les descriptions des déportés, leurs tortionnaires personnifient l'image du barbare germanique connu pour sa brutalité effrénée. Dans *La Haine et le Pardon* de Jean Mialet, on peut comprendre les conséquences de ce comportement cruel : *Comment se comporter dans un tel moment ? Quelle attitude adopter ? Je crois me rappeler que, serrant les poings et les dents, sur un ton sans doute bravache, j'ai dit à haute voix : « Les salauds ! Ils paieront ! Ils paieront tout cela. » En tout cas, je suis sûr que c'est ce jour-là que j'ai découvert l'efficacité de l'évocation de la vengeance que je prendrais un jour. C'est ce jour-là que la haine est entrée en moi et que, depuis, elle m'apporte son formidable soutien. Je hais les Allemands, tous les Allemands, parce que ces deux-là, le grand SS et le petit SD, ont pris plaisir à m'infliger souffrance et humiliation. J'avais parlé honneur et dignité, ils avaient répondu insulte et bastonnade, dans l'ombre complice*<sup>5</sup>.

Parmi les Allemands auxquels les détenus sont confrontés dans l'univers concentrationnaire, trois groupes sont à distinguer : leurs codétenus allemands, les gardiens des camps de concentration et les contremaîtres civils qui les encadrent pendant le travail.

Parmi les détenus allemands, un certain nombre occupent des postes importants dans les camps, ce qui les fait apparaître comme des « auxiliaires des SS »<sup>6</sup>. Cela s'applique surtout aux « criminels », reconnaissables à leur triangle vert. Le contact involontaire avec l'un d'entre eux incite Jean Mialet à écrire : *Les Kommandos avaient pour chefs des condamnés de droit commun, des criminels allemands le plus souvent, c'est-à-dire les pires des*

2 - Manquant de témoignages de femmes détenues dans les camps extérieurs de Buchenwald, je me suis concentré sur les déportés masculins.

3 - Deuxième limitation : ces recherches sont consacrées aux déportés issus du groupe que nous appelons la « génération des fils » nés après la Première Guerre mondiale.

4 - Toutes les citations sans annotation proviennent de correspondances et d'interviews. Afin de respecter le caractère personnel de ces échanges, nous avons décidé de garder l'anonymat des déportés.

5 - Jean MIALET, *La Haine et le Pardon*. Le Déporté, Paris, Robert Laffont, 1997, p. 55.

6 - Yves BEON, *La planète Dora*, Paris, Seuil, 1985, p. 30.



monstres. « Allemand et criminel, disions-nous, c'est trop pour un seul homme ! »<sup>7</sup>. Cette perception négative des détenus allemands au sommet de la hiérarchie du camp s'applique parfois aussi à ceux portant le triangle rouge car, selon les souvenirs d'un ancien déporté du camp de Langenstein, « avec la culture de la discipline propre à la culture allemande peu étaient abordables ». Toutefois, d'autres déportés considèrent ces détenus politiques comme « de bons Allemands », certains parlant même de « nos Allemands ». Dans son livre *La nuit de Walpurgis. Avoir vingt ans à Langenstein*, Roger Coupechoux décrit une discussion avec un camarade français sur son attitude vis-à-vis de l'Allemagne et des Allemands. Son interlocuteur lui répond que, pour lui, Ernst Thälmann<sup>8</sup> et « ses nombreux camarades communistes, socialistes ou catholiques [...] sont le symbole de la partie saine de ce corps gangrené par ailleurs par les pustules de la peste brune »<sup>9</sup>.

Les gardiens des camps sont perçus de la même manière que les membres de la Gestapo. Leur comportement cruel a laissé des traces dans la chair et dans la mémoire de beaucoup de déportés. Nombreux sont ceux qui évoquent le supplice de l'attente pendant des heures sur la place d'appel, les SS qui essayent « d'augmenter leur effort de travail » par des chicanes sadiques ou les assassinats commis pendant les « marches de la mort ». Souvent, un gardien symbolise la barbarie absolue comme le SS Erwin Busta, gardien au camp de Dora entre 1943 et 1945. À cause de son allure, les détenus l'avaient surnommé « gueule d'acier » ou « tête de cheval ». Cependant, des différences de perception ont pu exister pour les gardiens, entre les jeunes perçus comme violents et sans scrupules, et les vieux qui avaient parfois l'air moins dangereux.

Le dernier groupe à considérer est celui des contremaîtres civils qui encadrent les détenus pendant le travail. Étant responsables du bon déroulement des travaux, les *Meister* sont vigilants quant à ce que font les hommes se trouvant « sous leurs ordres ». Cependant, cela n'exclut pas de bons gestes de certains envers des détenus, décrits dans beaucoup de livres et témoignages. André Sellier résume très précisément la valeur de leurs actes en constatant qu'un tel comportement positif « n'était possible qu'à l'intérieur de petits groupes »<sup>10</sup>, par exemple dans des kommandos à l'abri des regards d'autres contremaîtres ou gardiens. À l'opposé, si le kommando de travail était plus surveillé — comme dans les carrières ou sur les grands chantiers — les *Meister* eux aussi donnaient des coups<sup>11</sup>.

Enfin, il faut aussi envisager les contacts à distance des déportés français avec la population civile allemande qui ont exercé une certaine influence sur leur image de l'Allemagne. Puisqu'il n'existait pas de contacts directs entre déportés et civils allemands autres que les *Meister*, les images sont plutôt ici le fruit de représentations préexis-

tantes ou d'échanges avec les camarades de déportation.

Une pensée de Jean de Montangon, résultant de la traversée d'une ville allemande, illustre l'affrontement entre son expérience personnelle et les stéréotypes apportés de France : *Je regrettais tout de même de traverser, sans voir aucun visage, cette cité endormie bien poétique après les baraques et les miradors de Buchenwald. Le contraste entre l'image paisible de ces maisons, les premières que je voyais en Allemagne, et les sentiments de haine dont j'étais habité depuis mon enfance me troublait profondément. 1815, 1870, 1914, 1940, c'était trop, ces Allemands, sans distinction d'origine ou de religion nazie comprise n'étaient bien pour moi jusque-là que des « Boches »*<sup>12</sup>.

Hélie de Saint Marc pour sa part regarde la population civile allemande de cette époque sous un angle complètement différent. Lors d'une conversation avec un ancien officier de la Wehrmacht, il décrit ses sentiments à l'égard de leur prétendue méconnaissance de l'existence des camps de concentration : ... *Buchenwald n'était pas hors du monde. Il existait des villages alentour qui voyaient les commandos au travail. Lorsque nous marchions autour du camp, il nous semblait que, parfois, derrière les fenêtres, on nous observait. Mais jamais aucun civil ne nous regardait en face. Ces hommes et ces femmes paraissaient vivre une existence normale. Ils avaient des enfants, travaillaient, écoutaient la radio. Après avoir croisé nos ombres, les pieds et les jambes enveloppés de chiffons informes, ils rentraient chez eux, bricolaient dans leur jardin, faisaient l'amour. Leur inconscience nous hantait. Nous en parlions sur nos châlits. Nous haïssions cette indifférence des populations allemandes. Nous aurions préféré les crachats ou les cris de mépris. Mais les habitants de l'autre côté du monde, par leur absence de réaction, nous ravalait à l'état de non-humains et de larves luttant les unes contre les autres pour un morceau de pain mouillé. Nous voyaient-ils seulement*<sup>13</sup> ?

### Au retour des camps

« À mon retour de Langenstein, j'ai eu une longue période où j'avais horreur de tout ce qui était allemand. C'est pourquoi j'ai perdu la connaissance de la langue » se souvient un ancien détenu. Il en va de même pour beaucoup d'autres détenus après leur retour en France. Même s'il ne reste pas de haine contre les Allemands au fond d'eux, la langue allemande évoque involontairement les expériences traumatisantes vécues dans les camps de concentration.

Pendant les années qui suivent, des révélations d'atrocités commises au nom de l'Allemagne font que certains hommes se posent la question du devenir du voisin d'outre-Rhin. Par exemple, les anciens détenus apprennent à leur retour que des nazis ont perpétré de nombreux crimes comme à Oradour-sur-Glane et Gardelegen<sup>14</sup>. Un survivant explique l'effet que ces massacres ont eu sur son attitude quant au futur de l'Allemagne :

Après avoir croisé nos ombres, (...) ils rentraient chez eux, bricolaient dans leur jardin, faisaient l'amour. Leur inconscience nous hantait. (...) Nous haïssions cette indifférence.

7 - Jean MIALET, op. cit., p. 134.

8 - Homme politique allemand qui fut le chef du Parti communiste allemand à partir de 1925. Emprisonné en 1933, Ernst Thälmann est assassiné à Buchenwald en 1944.

9 - Roger COUPECHOUX, op. cit., p. 104.

10 - André SELLIER, *Histoire du camp de Dora*, Paris, Éditions La Découverte, 1998, p. 152.

11 - Ibid.

12 - Jean DE MONTANGON, *Un Saint-Cyrien des années 40*, Paris, Éditions France-Empire, 1987, p. 129-130.

13 - Hélie DE SAINT MARC et August VON KAGENECK, *Notre histoire 1922-1945*, Paris, J'ai lu, 2005, p. 190-191.

14 - Le sort des 1016 déportés assassinés à Gardelegen ressemble à celui des habitants d'Oradour. Après les avoir enfermés dans une grange, leurs gardiens y mettent le feu. Les détenus qui essayent de se sauver sont littéralement massacrés. Pour plus d'informations, voir André SELLIER, op. cit., p. 346-353.

## Pendant les années qui suivent, des révélations d'atrocités commises au nom de l'Allemagne font que certains hommes se posent la question du devenir du voisin d'outre-Rhin.

15 - Roger COUPECHOUX, op. cit., p. 161-162.

16 - Hélié DE SAINT MARC et August VON KAGENECK, op. cit., p. 253-254.

17 - En 1962, le Président français et le Chancelier allemand scellent la réconciliation franco-allemande par une messe solennelle dans la cathédrale de cette ville.

18 - En 1970, à l'occasion de la signature de l'accord de Varsovie entre la Pologne et la RFA, Willy Brandt dépose une couronne devant le mémorial du ghetto juif en mémoire des victimes du nazisme et s'agenouille devant le monument. Pour cette action parmi d'autres, il reçoit le prix Nobel de la paix l'année suivante.

19 - Signé par le Président de Gaulle et le Chancelier Adenauer le 22 janvier 1963, ce traité d'amitié avait pour but de contribuer à la réconciliation des deux peuples. Il concernait avant tout les ressorts de la politique étrangère, de la Défense nationale ainsi que le domaine culturel.

*Postérieurement à mon retour dans mes foyers, au mois de mai 1945, de nouvelles révélations de monstruosité perpétrées par les SS. et autres me rapprochèrent des partisans de l'élimination de l'Allemagne du rang des nations.*

Ainsi, les contacts avec des Allemands demeurent exceptionnels, comme dans le cas d'un déporté qui garde des prisonniers de guerre allemands<sup>15</sup> ou d'un autre qui commande à des Allemands dans la Légion étrangère<sup>16</sup>.

« J'aime tellement l'Allemagne que je préfère qu'il y en ait deux ! » (F. Mauriac)

L'idée de la coexistence de deux Allemagnes est bien antérieure à 1949, année de la création de deux états sur le sol allemand. Pendant les siècles précédents, il s'agissait avant tout du contraste entre une Allemagne romantique et une Allemagne dangereuse. De cette dernière perception découle l'idée d'une « incertitude allemande », nourrie par les expériences de 1870 et 1914 — transmises par les grands-parents et les parents de beaucoup de ces hommes —, et celle de 1940 qu'ils ont vécue eux-mêmes. Ainsi, la citation de François Mauriac est mentionnée par certains déportés. Toutefois, cette nouvelle division est de nature géographique, mais aussi politique et idéologique. Pour cette raison, les opinions politiques des anciens déportés jouent un rôle important dans la perception de ces deux Allemagnes.

Pour la RFA, ce sont d'abord les gestes symboliques de ses représentants politiques qui sont évoqués (la poignée de main entre Adenauer et de Gaulle sur le parvis de la cathédrale de Reims<sup>17</sup> ou aussi la tombée à genoux du Chancelier Brandt à Varsovie<sup>18</sup>). De plus, le Traité de l'Élysée<sup>19</sup> permet de nouveaux contacts avec l'Allemagne et les Allemands, soit avec des adolescents reçus par leurs enfants lors d'un échange scolaire, soit par la participation aux échanges de villes jumelées. À l'occasion d'un de ces séjours en Allemagne, un ancien déporté se rend compte d'une réaction chez les jeunes générations d'Allemands qu'il a du mal à comprendre : *... un soir qu'il y avait bal organisé pour les Français et qu'il faisait très chaud, j'avais retiré ma veste et mon numéro apparaissait sur mon bras. Deux jeunes Allemands l'ont remarqué et l'un m'a dit aussitôt comme si ce numéro était un reproche : « Moi, mon père n'a pas fait la guerre. » C'est là un fait caractéristique d'une culpabilité diffuse qui existe chez certains allemands, alors qu'ils n'étaient pas encore nés quand ces événements sont arrivés.* Les visites dans l'autre Allemagne sont plus rares, elles ont surtout lieu pendant les pèlerinages car c'est là que se trouvent les sites des camps de Buchenwald, de Dora et de la plupart des camps extérieurs. Un ancien détenu du camp de Langenstein se souvient : *La première fois que je suis revenu après ma déportation sur le lieu de mémoire, il y avait la RDA et la RFA. L'image de la RDA m'a toujours été sympathique. Les dirigeants de l'époque nous facilitaient les*

*transports, les monuments étaient entretenus par la population elle-même avec grand cœur. Ceux qui nous accueillaient étaient les antifascistes de l'époque et prétendaient que l'épuration avait été faite.* Un de ses camarades de déportation a une image tout à fait différente : *En participant à des pèlerinages en RDA [...], j'ai trouvé beaucoup de misère dans la population et un état policier très strict qui rendait les gens craintifs, alors que de l'autre côté du mur de séparation des deux Allemagne, la LIBERTÉ et la prospérité régnaient.*

### Images actuelles de l'Allemagne

C'est après la chute du Mur de Berlin et la réunification des deux Allemagnes que beaucoup d'anciens déportés retournent pour la première fois sur les lieux de leur souffrance. Accompagnés par leurs épouses, leurs enfants ou leurs petits-enfants, ils recherchent les traces de leur passé, en particulier les points marquants du camp ou l'emplacement de « leur » ancienne baraque. À cette occasion — pour certains d'entre eux, c'est la première fois depuis 1945 —, ils se retrouvent confrontés à des Allemands. Ceux-ci étant d'âges différents, ils ne les perçoivent pas tous de la même manière. Pour les Allemands nés après guerre, la très grande majorité des anciens déportés ne les considère pas comme coupables, indépendamment de ce qu'ont fait leurs parents ou grands-parents. Leurs mots conciliants lors des témoignages devant des jeunes Allemands — qu'ils expriment souvent dans la maxime « Ni haine, ni oubli ! » — ont sans aucun doute suscité chez ces adolescents des réflexions quant à l'importance du travail de Mémoire. En revanche, les contacts avec des Allemands de leur génération sont beaucoup plus compliqués. Un déporté relate qu'en présence d'un Allemand de son âge, il se demande toujours ce que celui-ci a fait pendant la guerre. Était-il du côté des oppresseurs ou des victimes ?

Trois citations permettent de rendre compte des différences de perception de l'Allemagne actuelle chez les anciens déportés français. Pour un déporté du camp de Langenstein, les faits commis par les dirigeants allemands « ne sont pas près de s'effacer » et « auront terni l'image de votre pays [l'Allemagne] ». Un de ses camarades s'exprime de manière plus nuancée : « Quant à l'image que je me fais de l'Allemagne d'aujourd'hui, je pense qu'elle n'a plus rien de comparable avec celle d'hier, mais elle souffre encore de son passé ». Un autre, enfin, réagit d'une manière assez étonnante : « Les Allemands d'aujourd'hui. Je ressens les différences entre nous un peu comme celles qu'un Parisien éprouve à l'égard d'un Breton ou d'un Marseillais ! »

### Conclusion

Après avoir analysé les origines et le développement des images de l'Allemagne chez les anciens déportés français, il faut s'interroger sur la



manière dont leurs perceptions diffèrent de celles de leurs compatriotes du même âge. Il faut avant tout garder à l'esprit le contact culturel forcé de ces hommes avec l'Allemagne et les Allemands ainsi que les séquelles traumatiques qui en résultent. Certes, la plupart de leurs compatriotes ont également eu des contacts avec des Allemands entre 1940 et 1945, soit en France occupée, soit en Allemagne en tant que prisonniers de guerre ou travailleurs forcés. Néanmoins, ceux-ci n'ont pas connu la déshumanisation systématique qu'ont subie les déportés. Cette expérience lie la langue allemande et le comportement impitoyable de leurs tortionnaires.

Toutefois, plusieurs exemples indiquent que ce contact forcé avec l'Allemagne et les Allemands a aussi permis à certains de corriger des perceptions acquises depuis l'enfance et la jeunesse. Un ancien détenu confirme ainsi qu'il est *revenu d'Allemagne avec beaucoup moins de rancœur à l'encontre des Allemands* que beaucoup de ses compatriotes restés au pays, parce qu'il *savait faire la différence entre les Allemands en général et*

*les nazis*. Il explique cela par le fait qu'il a connu des Allemands qui, comme lui, ont résisté au régime nazi, qui ont été détenus pour cette raison dans les camps et qui l'ont aidé à Buchenwald. Par conséquent, les images de l'Allemagne chez les anciens déportés ne peuvent pas être qualifiées de « meilleures » ou « pires » par rapport à celles de leurs compatriotes. On doit plutôt les considérer comme plus différenciées.

Finalement, il me tient à cœur de remercier les hommes qui ont été disposés à répondre à mes questions en partie très personnelles. Le fait d'accepter de me confier des souvenirs parfois pénibles mérite d'autant plus le respect si l'on considère les émotions causées par leur évocation. Pour le dire avec les mots métaphoriques d'Hélie de Saint Marc : *On n'ouvre pas ce tiroir-là de la mémoire impunément*<sup>20</sup>. ●

**Henning FAUSER**<sup>21</sup>

Étudiant en Master « Études interdisciplinaires. Sciences humaines et sociales »  
à l'université de Fribourg (Allemagne)

20 - Hélie DE SAINT MARC, « Le lieu de l'absolue vérité des êtres » in : FNDIR/UNADIF, Jean MANSON (éd.), *Leçons de ténèbres*, Paris, Plon, 1995, p. 223.

21 - Henning FAUSER a soutenu en 2008 à l'université de Halle (Allemagne) un mémoire de Licence intitulé *Deutschlandbilder französischer Deportierter – Eine Studie am Beispiel der ehemaligen Häftlinge der Konzentrationslager Buchenwald, Dora und ihrer Außenlager* (L'image de l'Allemagne chez les déportés français. Une étude basée sur l'exemple des détenus des camps de concentration de Buchenwald, Dora et leurs kommandos). Cet article en constitue une synthèse. Parallèlement à ses travaux universitaires, Henning FAUSER rejoint régulièrement l'équipe de recherche de la FMD à Caen et lui apporte une aide précieuse. Il poursuit cette année sa réflexion sur la perception de l'Allemagne en cherchant à l'étendre à l'ensemble des déportés français, hommes et femmes. Pour le contacter : [henning.fausser@gmail.com](mailto:henning.fausser@gmail.com) ou [fmdcaen@yahoo.fr](mailto:fmdcaen@yahoo.fr).

## Mémoire en Allemagne : l'exemple du *Kommando* de Schwesing (annexe de Neuengamme)

À la suite du débarquement de Normandie (6 juin 1944), un renforcement des défenses côtières est décidé par le Haut Commandement de la Wehrmacht le long des côtes de la Mer du Nord, des Pays-Bas au Danemark (ou Mur de la Frise).

La main-d'œuvre nécessaire est prise sur le camp de concentration de Neuengamme à partir duquel cinq nouveaux *Kommandos*, représentant un effectif de l'ordre de 2 500 détenus, sont créés respectivement à Schwesing, Aurich-Engerhave, Ladelund, Meppen-Dalum et Meppen-Versen (dans l'Emsland, entre l'Ems et la frontière avec les Pays-Bas).

Entrepris le 25 septembre 1944, les travaux se poursuivent jusqu'à fin décembre 1944, période à laquelle le Haut Commandement allemand renonce finalement qui ne correspond plus aux impératifs stratégiques du moment, alors qu'il est partiellement arrivé à son terme. Les cinq *Kommandos* sont alors évacués.

Le *Kommando* de Schwesing en faisait partie. Fort de quelque 1 500 détenus envoyés du camp de Neuengamme, le *Kommando* occu-

pait un espace d'environ 200m sur 150m, entièrement clôturé, surveillé par quatre miradors et adossé à la voie ferrée Flensbrug-Husum. La garde était assurée par des personnels de la *Kriegsmarine*, classés inaptes au combat.

Il comportait neuf baraques de type standard et deux plus importantes abritant la cuisine et les entrepôts. Les détenus étaient entassés dans huit des baraques sommairement construites et ouvertes à tous vents. Quelques constructions étaient destinées à la garnison allemande, à l'extérieur de la zone clôturée. Entre décembre 1944 et la capitulation du Reich en 1945, il semble avoir été utilisé par des unités de la Wehrmacht, puis, dans les années 1950, par des réfugiés. Les bâtiments furent détruits dans les années 1960, seul subsistant celui de la cuisine, utilisé comme maison d'habitation.

À l'initiative d'un groupe d'historiens, le district de Frise, soucieux de garder la mémoire de ce *Kommando*, entreprit le rachat des parcelles constitutives de l'ancien site du *Kommando*, et vers le milieu des années 1980, un premier site commémoratif

fut aménagé. En 2007, fut acquise la dernière parcelle sur laquelle se trouvait le bâtiment de la cuisine du camp des déportés, devenu habitation. Les vestiges de la période d'activité du *Kommando* sont quasi inexistantes puisque seule subsiste la cave à pommes de terre de l'ancienne cuisine des détenus, presque entièrement conservée et deux cheminées, antérieures à 1945.

Cet ensemble pourrait être conservé comme témoin de la période. Un centre de documentation et une exposition en plein air viendraient compléter ces restes modestes pour perpétuer la connaissance du passé.

Dans l'immédiat un appel est lancé pour retrouver des détenus survivants de ce *Kommando* qui pourraient apporter leurs souvenirs, témoignages, photos éventuelles (y compris de l'après guerre), et tous objets ou souvenirs personnels qui pourraient enrichir l'exposition.

D'après un texte en allemand du D' Christ Wickert, responsable de l'aménagement du site.

**Janine Grassin**

Membre du Comité de rédaction

# Pédagogie et enseignement de l'histoire

## (à propos du manuel franco allemand des classes de 1<sup>re</sup>)

**La Fondation pour la mémoire de la Déportation a déjà eu l'occasion d'exprimer ses réserves quant au manuel franco-allemand de classe de terminale. Après la parution du manuel destiné aux classes de 1<sup>re</sup>, elle a souhaité recueillir l'avis de son Conseil scientifique. Nous publions ci-dessous in extenso les remarques du Professeur Pierre Ayçoberry, président du Conseil scientifique de la Fondation, historien, professeur émérite à l'Université de Strasbourg II.**

Si, comme l'explique l'avant-propos, un tel manuel doit répondre à de multiples exigences, il va sans doute faire l'objet de comptes rendus fort divers. Les remarques suivantes destinées au Conseil scientifique de la Fondation pour la mémoire de la Déportation sont centrées sur les chapitres du manuel qui concernent de près ou de loin l'objet de la Fondation, c'est-à-dire les crises de la première après-guerre, la mainmise du régime nazi sur la société allemande puis, au fur et à mesure de ses conquêtes, sur la majeure partie de l'Europe, les résistances qui l'ont affronté, les vicissitudes de ses victimes et sa désagrégation finale. Soit neuf chapitres de l'ouvrage en question, du onzième au dix-neuvième et dernier, dont sept sont dus à des auteurs français et deux seulement (sur la crise des démocraties libérales et sur l'Allemagne nazie) à des Allemands.

D'où une première interrogation : ce déséquilibre éditorial ne risque-t-il pas de porter atteinte au projet de « regard croisé » qu'annonce l'avant-propos, en écho à celui du manuel de Terminale paru l'an dernier ? Dans l'ensemble, on peut rassurer les futurs lecteurs, enseignants et élèves : les auteurs français se sont imprégnés de la recherche et de la pédagogie allemandes pour présenter, au-delà d'un rappel très concis des événements, les grandes questions historiques qui scandent la période et, dans leurs prolongements, des questionnaires pour stimuler la réflexion. Ils ont réussi à mettre à portée de tous des processus aussi complexes que le totalitarisme, la « voie particulière » (*Sonderweg*) de l'histoire allemande, la radicalisation du génocide, la dialectique des résistances active (*Wider-*

*stand*) et passive (*Resistenz*), etc. Dans chaque cas l'éventail des modèles proposés par quelques grands historiens, tantôt résumés tantôt cités dans le texte, est assez ouvert pour montrer la variété des points de vue, tout au moins de la communauté scientifique ouest-européenne et anglo-saxonne.

Cependant il ne faut pas cacher que cette richesse de documentation et de questionnement a été obtenue aux dépens de la quantité d'informations factuelles, dont nous avons l'habitude dans les manuels français. Ainsi les auteurs ont parfois oublié que leur ouvrage s'intitulait « L'Europe et le monde » : plus on avance dans le temps et plus leurs regards se focalisent sur les deux pays, France et Allemagne ; dans la narration comme dans les analyses de la Deuxième Guerre mondiale, la Grande-Bretagne, les États-Unis et l'URSS restent dans la pénombre, au point qu'il devient difficile d'expliquer pourquoi l'Allemagne a été finalement vaincue. Et si notre attention se porte plus particulièrement, comme prévu, vers les pages qui traitent des résistances et des répressions, nous constaterons, à côté de données claires et précises sur les camps, que l'énumération des opposants reste lacunaire : la résistance allemande est pratiquement réduite aux chrétiens et aux conservateurs (comme dans les manuels de la RFA d'il y a vingt ans), les partisans soviétiques ont été oubliés, et les chiffres d'effectifs et pertes de la Résistance française sont douteux ou invraisemblables, tandis que les requis du STO sont qualifiés sans commentaire de « déportés », au risque de raviver d'anciennes contro-

verses. Enfin, il ne semble pas que les auteurs aient été invités à se relire les uns les autres, sans quoi la partie allemande n'aurait pas laissé passer certains mots mal orthographiés, ni surtout LA bourde classique, « von Paulus », héritée d'une certaine tradition française qui depuis des décennies persiste à doter le vaincu de Stalingrad d'une particule imaginaire. Une vétille, dira-t-on. Mais quelle serait notre réaction si quelque historien étranger, traitant du régime de Vichy, en venait à évoquer le maréchal de Pétain ou l'amiral d'Arhan ?

Revenons à l'essentiel. Tel quel, ce manuel sera-t-il un bon instrument pédagogique ? C'est aux praticiens de le dire. Certains de ses aspects pourront déconcerter, notamment le plan d'ensemble. Pour expliquer le Troisième Reich, par exemple, il faudrait commencer par les chapitres 12 et 13 (suite de la Première Guerre mondiale, crises des démocraties), remonter jusqu'à certains paragraphes du 5, du 6 et du 7 (économie, conflits sociaux, innovations culturelles), sauter au 19 (relations franco-allemandes de 1919-1939), et parvenir enfin au 14 (l'Allemagne nazie). On pourrait alors bâtir un cours magistral cohérent. Mais justement ce n'est pas l'objet de ce manuel : pour citer à nouveau l'avant-propos, il « insiste sur l'imbrication des histoires...les saisies multiples et variées d'une même réalité ». Les lycéens devraient y perdre définitivement leur préjugé suivant lequel l'histoire est linéaire, et son appréhension simple mnémotechnique (« l'histoire ça s'apprend »). Après quelques corrections et ajouts, les adultes pourraient eux aussi le consulter pour y perdre quelques idées reçues sur le pays d'en face.

**P. Ayçoberry.**

### AVIS AUX LECTEURS

**La densité des articles proposés pour ce numéro ne l'ayant pas permis, nous publierons dans le prochain numéro, un condensé du rapport annuel d'activité de la Fondation ainsi que ses principaux projets pour l'avenir.**

*Mémoire Vivante* - Trimestriel édité par la Fondation pour la mémoire de la Déportation - A. S. B. L. reconnu d'utilité publique (décret du 17 octobre 1990)  
Placée sous le haut patronage de M. le Président de la République - SIRET 380 616 433 00047 APE 913 - C. C. P. 19. 500 23 W Paris - 30, boulevard des Invalides - 75 007 PARIS  
Tél. : 01 47 05 81 50 - Télécopie : 01 47 05 89 50 - internet : <http://www.fmd.asso.fr> - Email : [contasctfmd@fmd.asso.fr](mailto:contasctfmd@fmd.asso.fr)  
Ce numéro a été réalisé par les ÉDITIONS TIRESIAS, 21, rue Letort - 75 018 Paris, maquette, création, mise en page par Patrick Puech-Wilhelm  
sous la direction artistique de Michel Reynaud - Impression : Lussaud Fontenay-le-Comte. 85204 - N° 60 mars 2009 - Dépôt légal : mars 2009  
Directeur de la publication Marie-José Chombart de Lauwe - Directeur de la rédaction Jean-Luc Bellanger - Rédacteur en chef Yves Lescure  
Commission paritaire N° 0708 G88240 - ISSN 1253-7535